

Comté de Lotbinière
Municipalité de Saint-Sylvestre

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Sylvestre, tenue le 7 juin 2010, à la salle Bonne Entente, à 20.00 heures, à laquelle sont présents les conseillers suivants : Ginette Roger, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe, Étienne Parent et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier.

Résolution numéro 55-2010
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté avec les points suivants en surplus à actes législatifs du conseil : adoption de l'entente avec le ministère des Transports et à ouverture de l'assemblée : rencontre avec Ginette Lavallée.

Résolution numéro 56-2010
Adoption du procès verbal

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que les derniers procès verbaux de mai soient acceptés tels que préparés par la secrétaire. Nous rencontrons madame Ginette Lavallée qui nous fait la demande de local pour les catéchèses à l'automne. Tous les membres du conseil lui accordent la possibilité de venir à la salle Bonne Entente. Celle-ci accepte sur le champ.

Nous rencontrons monsieur Philippe Mailloux, représentant du CLD, qui vient nous expliquer ce qu'est le CLD.

Résolution numéro 57-2010
Résolution d'adoption de l'entente avec le ministère des transports

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte l'entente avec le ministère des Transports pour la réfection d'une partie de la rue du Moulin et d'une partie de la rue Principale, selon les plans préparés par la firme Génivar de Saint-Georges de Beauce ;

Que monsieur le maire Mario Grenier soit autorisé à signer les documents nécessaires à l'approbation de l'entente et au versement de la subvention rattachée à ces dits travaux.

Résolution numéro 58-2010
Don pour les cours de natation

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Ginette Roger et résolu à l'unanimité que l'on fasse un don de 500\$ pour les cours de natation pour les jeunes de Saint-Sylvestre.

Résolution numéro 59-2010

Résolution d'appui à la Cossal de la MRC de Lotbinière

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Ginette Roger et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Sylvestre appuie la Cossal, organisme communautaire oeuvrant dans le secteur de l'aide alimentaire, dans son processus d'obtention de reconnaissance de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.

Résolution numéro 60-2010

Cautionnement de prêt pour la Société Sportive et Sociale de Saint-Sylvestre

Considérant que la Société Sportive et Sociale de Saint-Sylvestre désire obtenir un prêt d'une institution financière au montant de 565 045.00\$ remboursable sur 5 ans ;

Considérant que cette institution financière exige que la municipalité se rende caution de cette obligation ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Roland Gagné, appuyé par la conseillère Madeleine Breton et résolu que la municipalité de Saint-Sylvestre se porte caution en faveur de la Société Sportive et Sociale de Saint-Sylvestre d'un montant de 565 045.00\$ pour 5 ans selon les termes et conditions mentionnées dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe A.

Il est également résolu que la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, du sport et du loisir l'autorisation de se rendre caution de cette obligation.

Les membres du comité de la société se retirent car il y a intérêt au dossier, il s'agit de Maryse Lapointe, Raynald Champagne, Ginette Roger.

Résolution numéro 61-2010

Contrat pour le calcium

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que l'on accorde l'épandage du calcium liquide à Somavrac au prix de .309 cent du litre. Nous avons reçu une autre soumission de Sebcu au coût de .314 cent.

Pour le dossier de la rue Létourneau, les travaux d'égouts sont acceptés par l'environnement ; par contre il reste encore l'installation du dernier man hold et se connecter au réseau des égouts

municipaux ; il faudra faire du lotissement sur certains terrains avant d'aller chez le notaire pour enregistrement des titres de propriété. Mario Grenier rencontrera le promoteur afin de lui parler du talus à faire, du dynamitage et des plantations d'arbres qui se font dans le secteur.

Michel Fournier fait le dépôt du suivi des dossiers concernant le Mont-Radar jusqu'à aujourd'hui.

Nous allons aux rapports des comités :

Bibliothèque : France Bourget a démissionné comme présidente.

Loisirs : le terrain de jeux avance bien, le poteau au terrain de balle n'est pas encore redressé car on doit faire venir André Langevin, pour rallonger les fils ; la balle est commencée, on n'a pas encore de nouvelles pour le soccer.

Matières résiduelles : Claude Jean nous revient la semaine prochaine pour le corrigé du projet de la régie

Centre multifonctionnel : le taux d'humidité est trop élevé dans la salle, les fentes sur le plancher seront réparées ultérieurement, car trop humide présentement. 14 juin une rencontre est prévue pour une possibilité de subventions supplémentaires, l'eau qui reste près de la salle devra être drainé par l'entrepreneur qui a fait les travaux, le terrain est trop bas.

Inspecteur municipal : on changera le pont à la jonction de St-Paul et St-Frédéric, le calcium se terminera la semaine prochaine et nous avons épandu 275 voyages de gravier sur nos chemins.

MRC : la rencontre du 9 juin sera à Saint-Sylvestre, nous recevrons 23 500\$ en subvention pour la taxe sur le gravier. et Sylvie Roy sera présente à St-Sylvestre le 8 juin, nous avons réservé 8 places pour le souper.

Suivi de la demande pour une directrice générale , le comité de sélection sera formé par Maryse Lapointe , Étienne Parent et Mario Grenier ; les entrevues se feront le 29 juin dès 9 heures, à Saint-Sylvestre.

Salle municipale : rien de spécial

Corporation de Gosford et Craig : des pancartes seront installées pour identifier les cimetières de St-Sylvestre, St-Gilles et à la St-Patrice, qui sont le long de la route Craig. 500\$ est aussi demandé pour la cotisation annuelle, pour 3 ans.

Pompiers : test de pompe, sur le 2006 est fait, suite à la réparation de la citerne, il n'y aurait pas de frais supplémentaires à défrayer pour la réparation.

Développement local : rien de spécial, le projet de garderie est en étude le projet est dans le négatif présentement

Salon des jeunes : rien de spécial

Famille : rien de spécial

Résolution numéro 62-2010

Adoption des comptes

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Ginette Roger et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 1293 à 1338 inclusivement.

La levée de l'assemblée est faite à 23.00 heures, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 5 juillet 2010.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Maire